

**Arrêté N° 2026-141**

**La Présidente de l'Université Lyon 2,**

Vu le Code de l'éducation, et notamment les articles L712-2 et R335-5,  
Vu le Code du travail, et notamment les articles L6411-1, L6412-3, R6412-1 à -6,  
D6412-6 et suivant.

**Arrête :**

Article 1 : Le jury de validation des acquis de l'expérience relatif au diplôme « BUT Hygiène Sécurité Environnement : Science du danger et management des risques professionnels, technologiques et environnementaux », est constitué conformément au tableau en annexe 1. Il évaluera le dossier de Madame Jennifer GLEDHILL.

Article 2 : Le présent arrêté prend effet à sa date de signature.

Fait à Lyon, le 12/05/2026,

La Présidente,



Isabelle von Bueltzingsloewen

BUT Hygiène Sécurité Environnement

Science du danger et management des risques professionnels, technologiques et environnementaux

CP VAE	Présidente de jury	Enseignant	Professionnel
VAE	AUVERGNON Nathalie MCF	TOUCHARD Sylvain MCF	DENIS Stéphane Ergonome consultant <i>Idenea Ergonomie</i>

Annexe arrêté n°2026-141